

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

PROCÉDÉS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. 1.

MONTREAL, JANVIER 1848.

NO. 1.

A NOS LECTEURS.

La Société d'Agriculture du Bas-Canada avait résolu, par la dixième clause de ses statuts et réglemens, de publier un Journal d'Agriculture en langue française. Elle vient aujourd'hui donner suite à sa résolution et faire appel au bon sens canadien. Elle présente à l'Agriculteur du pays le moyen d'améliorer son système de culture, et en général de pouvoir profiter de toutes les découvertes et inventions en agriculture ; elle vient lui donner le moyen d'augmenter son bien-être et d'accroître ses revenus et celui de son pays ; elle a droit de s'attendre d'être bien soutenue dans sa nouvelle tâche, et elle espère qu'elle n'aura pas en vain compté sur l'appui du Canadien qui plus que tout autre doit, pour mille et mille raisons, s'attacher à l'Agriculture, comme à l'emploi le plus honorable et le plus conforme à ses mœurs et à son génie.

La Société d'Agriculture, qui demande en ce moment l'appui de toutes les classes de la Société, fut incorporée par un Acte du Parlement Provincial dans le mois de juillet dernier. C'est déjà pour la masse des Canadiens une puissante raison de mettre la main à l'œuvre de cette Société que de la voir approuvée par l'un des corps les plus respectables du pays, celui de nos représentants. Pour ceux à qui cette raison si forte ne suffirait pas, nous transcrivons ici la série des principaux objets que cette Société d'Agriculture a en vue. Ils seront tous que ce n'est pas dans le dessein

de s'enrichir elle-même, mais dans celui seulement de procurer l'avancement agricole du pays, que la Société commence aujourd'hui la publication du *Journal d'Agriculture*. Elle a en effet pour premier objet "d'avancer l'intérêt, ou d'accroître les moyens de toutes les classes dont l'Agriculture est l'occupation et la ressource, en améliorant l'état des terres cultivées généralement, par une meilleure méthode de dessèchement, par une culture plus judicieuse du sol et un meilleur mode d'engrais, pour quelque récolte que ce soit ; en encourageant la culture des plantes nouvelles dont l'introduction peut être considérée comme avantageuse ; en encourageant le choix et l'amélioration des bêtes à cornes et des moutons, et le soin de leur donner une bonne pâture afin que le cultivateur en puisse retirer un profit certain et considérable, par viandes de boucherie, laine, lait, beurre et fromage : enfin d'encourager les manufactures domestiques et les inventions utiles applicables à l'Agriculture et aux fins de l'économie rurale."

Son second objet est "d'établir un Musée d'Agriculture, pour l'exposition et l'encouragement des instruments d'agriculture les plus nouveaux et plus utiles à employer et la collection des graines ou semences, racines, herbes, etc., sur le plan de ceux qui sont établis dans plusieurs parties des Îles Britanniques."

Elle a pour troisième objet "d'encourager l'établissement d'une ou plusieurs Bibliothèques d'Agriculture, afin de répandre des principes sains et des connaissances